



convoquée par mon employeur alors que je suis en arrêt maladie

Par **ams**, le **31/05/2009** à **22:49**

Bonour.

J'aurai besoin d'une réponse concernant mon cas ;

Je suis convoquée par mon employeur pour recevoir un avertissement alors que je suis en arrêt maladie

suis je obligée de me rendre à cette convocation?

si non, quelles sont les démarches à suivre (lettre recommandée...???)

merci d'avance

Par **Xavier Berjot**, le **01/06/2009** à **12:30**

Bonjour,

La suspension du contrat de travail pour arrêt-maladie ne fait pas obstacle à votre convocation à un entretien préalable à sanction.

Je vous conseille donc de vous rendre à cet entretien, si vos horaires de sortie le permettent.

Si tel n'est pas le cas, vous pouvez demander un report de l'entretien.

Enfin, s'agissant de la lettre recommandée, vous pourrez l'adresser à votre employeur après la notification de l'avertissement, si vous contestez les faits qui vous sont reprochés.

Bonne journée.

Maître Xavier Berjot

<http://www.xavierberjotavocat.com>